



MOTION D'actualité : Répression anti syndicale, un outil patronal pour casser toute contestation

Nous étions nombreuses et nombreux ce lundi 12 octobre 2020 devant le rectorat de Poitiers pour soutenir les 4 professeur.e.s de Melle, convoqué.e.s en conseil de discipline pour fait de grève.

De partout, dans tous les secteurs professionnels et cela depuis plusieurs années déjà, la répression s'abat sur celles et ceux qui luttent.

Tout en s'attaquant aux conditions et aux outils de travail, en remettant en cause les droits et protections des salarié.e.s, les gouvernants et le patronat n'ont eu de cesse de vouloir faire taire toute contestation-

Dans tous les secteurs c'est le même management par la peur, à coups de conseils de discipline pouvant aller jusqu'au licenciement pour les contestatrices et contestataires mais aussi à travers des plaintes au pénal, cherchant à criminaliser davantage encore l'action collective.

Qu'elles et ils s'appellent **Anissa, Khédidja, Aline, Laura, Sylvie, Yann, Boris, Aladin, Gaël, Eric, Thomas, Aurianne, Anthony, Hassan** et nous en passons, trop de camarades sont attaqué.e.s pour leur action syndicale. Face à ces attaques il convient de construire l'unité la plus large dans la riposte à la répression.

Le patronat est depuis longtemps armé et uni pour faire taire nos revendications légitimes et peut compter sur la complicité des gouvernements successifs. Les attaques, y compris la répression de syndicalistes, que subit en ce moment l'inspection du travail sont symptomatiques de cette alliance entre le patronat et le gouvernement pour réprimer les travailleuses en lutte et briser leurs protections.

Si la répression contre les militant.e.s est aussi forte, c'est parce que la lutte pour la défense des salarié.e.s et pour un changement radical de société est un combat juste et nécessaire, qui va à l'encontre des intérêts du patronat et des gouvernements successifs complices de ce dernier.

Nous ne pouvons plus nous contenter d'avoir des réponses sectorielles face à cette répression d'ampleur. Notre Union se doit de se doter d'outils d'analyse, de coordination, de rassemblement pour contrer ce mouvement répressif d'ampleur.

Réunie en congrès extraordinaire les 13, 14 et 15 Octobre 2020 à St Denis, **l'Union Syndicale Solidaires apporte son soutien le plus déterminé et le plus chaleureux à toutes les victimes de répression antisyndicale.**

L'Union syndicale Solidaires appelle à la construction d'initiatives unitaires de masse face à la répression antisyndicale, à l'instar du meeting de convergence organisé le 16 septembre 2020 à Paris par un « Collectif interprofessionnel contre la répression au travail ». A l'image du rassemblement massif à Melle ce lundi 12 octobre, Solidaires fait de l'audience de Gaël Quirante reportée au 5 novembre prochain une date de mobilisation nationale. Ce travail de convergence devra être poursuivi et déboucher sur des actions concrètes de mobilisations.

Notre force est la solidarité : il est temps que la peur change de camp !

www.solidaires.org
contact@solidaires.org

facebook
@UnionSolidaires

twitter
@UnionSolidaires

instagram
union_solidaires